

La nouvelle Constitution vénézuélienne fera l'objet d'un référendum populaire



Caracas, 25 août (RHC)- Les délégués à l'Assemblée Nationale Constituyente ont décidé de soumettre la nouvelle Constitution du Venezuela à un référendum populaire.

La décision a été prise au cours d'une séance de travail de cet organe dans laquelle les participants ont réaffirmé que tous les articles de la Constitution de 1999 qui ne contredisent pas les actes juridiques et les décisions de l'Assemblée, restent en vigueur.

Les délégués ont également approuvé le premier article des statuts de la Constituyente qui stipule que les pouvoirs publics se subordonnent au Pouvoir de cet organe.

Ils ont également approuvé l'article 2 qui signale que la paix et la coexistence pacifique sont la base pour le développement de la nation ainsi que la culture écologique, la remise en valeur de la Force Armée Nationale Bolivarienne, la garantie de l'avenir des femmes et l'équité des genres.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/139384-la-nouvelle-constitution-venezuelienne-fera-objet-dun-referendum-populaire>



Radio Habana Cuba